

RAPPORT GRAND PUBLIC 2012

« Valorisation des PCD-AEPA par les communes :
initiatives et perspectives »

BURKINA - FASO



Ministère de l'Eau, des Aménagements
Hydrauliques et de l'Assainissement
Secrétariat Général
DGRE-DGAEUE-ONEA



**Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
et d'Assainissement à l'horizon 2015 [PN-AEPA 2015]**

Septembre 2013

Avant-Propos

Chers lecteurs,

De par les textes de la décentralisation, les communes sont désormais les Maîtres d'Ouvrage en matière de service public de l'eau et de l'assainissement. Elles sont donc investies de larges pouvoirs dans la réalisation et la gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement. Pour mener à bien cette mission, elles se sont dotées d'outils de planification notamment le Plan Communal de Développement sectoriel Approvisionnement en eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA).

Le rapport grand public 2012 du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) est intitulé : « Valorisation des PCD-AEPA par les communes : initiatives et perspectives ». Il vise à mettre en exergue les initiatives développées par certaines communes pour la mise en œuvre des activités planifiées dans leur PCD-AEPA afin de faire de l'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat une réalité. Dans ce rapport, sont également mentionnés les principaux événements qui ont marqué notre secteur au cours de cette année.

Les initiatives et actions des communes méritent d'être partagées. Acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso, je vous invite, non seulement, à tirer des enseignements

utiles des initiatives et stratégies des communes décrites dans ce rapport mais aussi et surtout à vous en approprier et les diffuser le plus largement possible. Toute chose qui va contribuer à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre du PN-AEPA à l'horizon 2015.

Ce rapport grand public, dont l'objectif est de promouvoir les initiatives et les activités contenues dans les PCD-AEPA, est élaboré pour servir de guide aux communes mais aussi aux administrations centrales et déconcentrées et à tous les acteurs du développement local.

Je voudrais saisir cette opportunité pour réitérer ma gratitude à l'ensemble des acteurs, notamment les élus locaux, les partenaires techniques et financiers pour leur participation et contribution à l'élaboration du présent rapport.

Bonne lecture !

Le Ministre de l'Eau, des Aménagements
Hydrauliques et de l'Assainissement


Pr Mamounata BELEM/QUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre National



Sigles et Abréviations

ADAE	: Association pour le Développement des Adductions d'Eau Potable dans la région de Bobo
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	: Assainissement des Eaux Usées et Excreta
ATPL	: Assainissement Total Porté par les Leaders
ATPC	: Assainissement Total Piloté par les communautés
BPO	: Budget Programme par Objectif
CaPa	: Cadre Partenarial
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention
DGAEUE	: Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
FSD	: Fonds de Solidarité pour le Développement
IEC	: Information, Education et Communication
INO	: Inventaire National des Ouvrages
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement sectoriel Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA/GIZ	: Programme Eau et Assainissement des petites et moyennes villes de la Coopération Allemande au Développement
PEM	: Point d'Eau Moderne
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PROGEA	: Projet de Renforcement de la Gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en Eau potable et de promotion de l'hygiène et de l'Assainissement
PSA	: Plan Stratégique d'Assainissement
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SNV	: Organisation Néerlandaise de Développement
UE	: Union Européenne
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Table des matières

I. Le contexte sectoriel du PN-AEPA à l'horizon 2015

5

1.1. Justification et description du Programme

1.2. Pilotage du PN-AEPA

1.3. Événements marquants de l'année 2012

II. Financement du PN-AEPA

9

2.1. Milieu rural

2.2. Milieu urbain

III. Les résultats et défis du PN-AEPA

13

3.1. Résultats et défis milieu rural

3.1.1. AEP en milieu rural

3.1.2. Assainissement en milieu rural

3.1.3. Cadre Unifié d'Intervention

3.2. Résultats et défis en milieu urbain

3.2.1. AEP en milieu urbain

3.2.2. Assainissement en milieu urbain

IV. Valorisation des PCD-AEPA par les communes : initiatives et perspectives

25

4.1. Définition et contexte d'élaboration du PCD-AEPA

4.2. Quelques initiatives dans la valorisation des PCD-AEPA

4.2.1. Milieu rural

4.2.2. Milieu urbain



1

LE CONTEXTE SECTORIEL DU PN-AEPA À L'HORIZON 2015

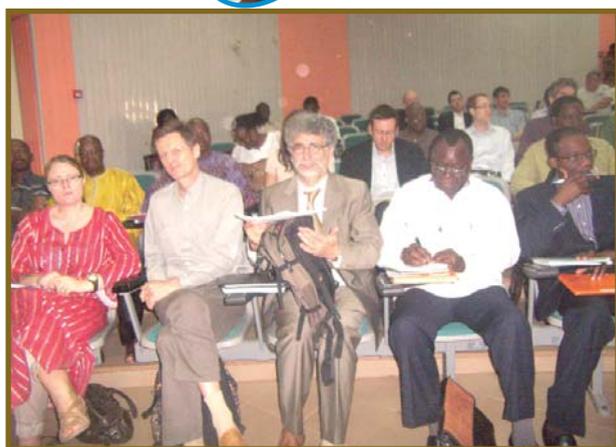
1.1. Justification et description du Programme

Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 a été adopté en 2006 par le gouvernement du Burkina Faso et vise l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'objectif global de ce programme est de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes, en milieu urbain et rural, n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement en 2005, selon les critères, normes et indicateurs adoptés en la matière. Cet objectif s'inscrit dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) dans son axe 2 « consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale » en vue d'atteindre les OMD.

Le PN-AEPA comporte un volet rural et un volet urbain. Chaque volet est constitué d'une composante « infrastructures d'eau potable » et d'une composante « infrastructures d'assainissement ». Pour une meilleure coordination et cohérence des actions prévues en milieu rural, un « cadre unifié d'intervention » a été mis en place. Il regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre ainsi que les mesures de renforcement des capacités y relatives.

1.2. Pilotage du PN-AEPA

La mise en œuvre du PN-AEPA repose sur un ensemble d'acteurs responsabilisés aux niveaux communal, régional et national. Les principales structures techniques de mise en œuvre du programme sont la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGAEUE),



Les acteurs du PN-AEPA en concertation

l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) et les Directions Régionales en charge de l'Eau et de l'Assainissement. Ces structures travaillent en collaboration avec les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et le secteur privé. La bonne exécution du programme dépend en partie de la qualité du dialogue entre ces différents acteurs.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et en accord avec la politique de décentralisation de l'Etat, les communes assurent depuis 2009 la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta. A cet effet, elles sont responsables de la planification, de la réalisation des ouvrages et de la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement sur leur territoire. Les Plans Communaux de Développement sectoriel AEPA (PCD-AEPA) demeurent des outils indispensables pour la planification et la programmation des ouvrages d'AEPA à l'échelle communale.

Au niveau urbain, le Plan Stratégique d'Assainissement (PSA) mis en place par l'ONEA est un outil d'orientation, de planification et d'aide à la décision pour les autorités communales et gouvernementales.

Pour répondre aux besoins de concertation et assurer le pilotage du PN-AEPA, les Comités Régionaux de Pilotage, le Comité National de Pilotage et la revue conjointe sectorielle annuelle ont été institués par le gouvernement.

Les comités de pilotage constituent des instances au cours desquelles sont soumis le rapport bilan du programme, les rapports de programmation et le rapport d'exécution du budget programme par objectif pour adoption. Lors des revues conjointes sectorielles, des mesures prioritaires et recommandations sont adoptées et consignées dans un aide-mémoire signé par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF). Le dialogue entre gouvernement et PTF du secteur se poursuit à travers un Cadre Partenarial (CaPa).

Le CaPa assure aussi le suivi de la mise en œuvre des mesures prioritaires et des recommandations issues de la revue conjointe sectorielle annuelle.



Le présidium du Sanithon 2012

1.3.Événements marquants de l'année 2012

Lancement de l'Assainissement Total Porté par les Leaders (ATPL) à travers un SaniThon



Vue d'ensemble de quelques leaders présents au sanithon 2012

En vue de booster le sous-secteur de l'assainissement au Burkina Faso, une Campagne Nationale de Plaidoyer a été lancée en 2010. Dans ce cadre, l'ONG WaterAid a initié l'approche ATPL. C'est une initiative qui consiste à inciter les leaders à apporter leurs contributions à la réalisation de latrines familiales au profit des communautés.

Cette contribution fixée à soixante mille (60 000) FCFA par ouvrage vient en appui à celle des ménages (fouille, agrégats, main d'œuvre...). Le lancement officiel a eu lieu lors d'une soirée gala dénommée « SaniThon » organisée le 06 juillet 2012



à Ouagadougou. A cette occasion, plusieurs leaders ont souscrit pour la réalisation de latrines dans des localités de leur choix.

La soirée a permis de mobiliser un montant global d'environ 93 millions de FCFA en termes de subventions pour la réalisation de 1 566 latrines.

A la date du 31 décembre 2012, environ 200 latrines étaient en cours de construction. Une Unité Technique d'Appui-Conseil est mise en place pour assurer la coordination, l'appui et le suivi de la mise en œuvre de l'ATPL.

Participation du Burkina Faso au 6ème forum mondial de l'eau

Principale rencontre internationale sur l'eau et l'assainissement, le 6ème forum mondial de l'eau s'est tenu à Marseille (France) sous le thème « le temps des solutions ». 140 pays, ont pris part à cette rencontre. Le Burkina Faso était représenté par une délégation de soixante (60) personnes composée de toutes les structures du secteur. Le forum était organisé

sous forme de sessions thématiques et de foire d'exposition. La délégation du Burkina Faso a animé plusieurs sessions et tenu un stand d'exposition. Les potentialités du pays en matière d'eau, d'assainissement et du développement durable ont été valorisées dans ce stand qui a connu une grande affluence. A cette occasion, une convention entre le Burkina et la Wallonie, partie francophone de la Belgique a été signée



Stand du Burkina au 6^{ème} forum mondial de l'eau à Marseilles en France

pour la mise en œuvre de projets dans le domaine de l'assainissement, notamment l'épuration de l'eau de la ville de Ouahigouya.



2

Financement du PN-AEPA

Le coût global révisé du PN-AEPA est d'environ 577 milliards de FCFA, soit 406 milliards pour le volet rural et 171 milliards pour le volet urbain. Les principaux groupes d'acteurs qui financent le PN-AEPA sont : l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), l'ONEA, les collectivités territoriales, les ONG et Associations, la coopération décentralisée et les bénéficiaires.

2.1. Milieu rural

Le PN-AEPA dans son volet rural est d'un coût total de 406 milliards de FCFA sur la période 2007-2015.

Ce montant est reparti comme suit :

- infrastructures « eau potable » : 308 milliards de FCFA ;

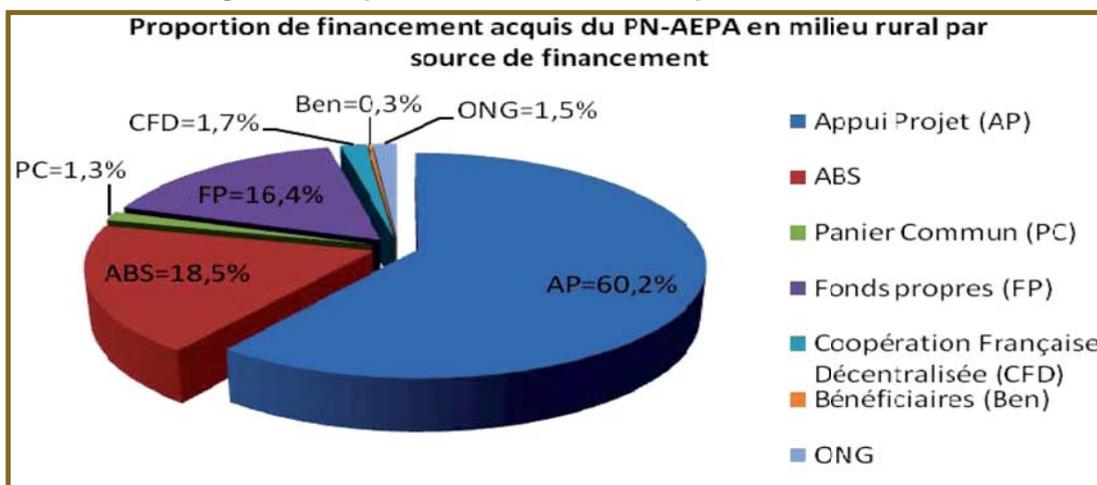




- infrastructures « assainissement » : 71 milliards de FCFA ;
- cadre unifié d'intervention : 27 milliards de FCFA.

Le financement est assuré par plusieurs acteurs qui interviennent sous diverses formes à savoir les fonds propres de l'Etat, l'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS), le panier commun, les appuis programme/projet, et la coopération décentralisée.

Figure 1 : Proportion de financement acquis en milieu rural



Source : plan de financement du PN-AEPA, 2012

Le financement acquis du PN-AEPA en milieu rural sur la période 2007-2015 s'élève à 267,1 milliards de FCFA.



Table ronde des partenaires techniques et financiers du secteur



Les ressources extérieures et intérieures représentent respectivement 83,3% et 16,7%.

Sur la base du coût total du programme et du financement acquis, il se dégage un besoin de financement de 138,9 milliards soit 34,2%.

Les allocations budgétaires au niveau des investissements dans le secteur de l'AEPA ont connu une augmentation depuis 2007

De 2007 à 2012, sur un budget global de 208,1 milliards de FCFA, 140,8 milliards de FCFA ont été dépensés dans le secteur de l'AEPA en milieu rural soit un niveau d'exécution financière global de 67,7%.

Le niveau d'exécution financière global du budget de l'Etat est de 81,3% et celui des ressources extérieures de 62,6%.

**Tableau 1 : Exécution financière globale selon les sources de financement
(en milliards de FCFA)**

Financements		2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
	Budget	3,1	3,8	5,2	9,0	17,1	18,4	56,6
Financement Etat seul	Dépenses	2,6	3,4	3,8	6,7	14,6	14,9	46,0
	Taux (%)	83,9	89,5	73,1	74,4	85,4	68,2	81,3
Financement ressources extérieures	Budget	18,4	24,6	27,8	31,3	28,9	30,4	151,6
	Dépenses	13,2	14,2	17,4	17,5	16,8	24,9	94,9
	Taux (%)	71,7	57,7	62,6	55,9	58,1	81,9	62,6
Financement global du secteur AEPA	Budget global	21,5	28,4	33,0	40,3	46,0	38,9	208,1
	Dépenses Globales	15,8	17,6	21,2	24,1	31,4	30,7	140,8
	Taux (%)	73,5	62,0	64,2	59,8	68,3	78,9	67,7

Sources : Rapports bilans annuels PN-AEPA ; Rapports d'exécution BPO



2.2. Milieu urbain

Le coût total révisé du PN-AEPA dans son volet urbain s'élève à 170,9 milliards de FCFA sur la période 2007-2015 dont 125,4 milliards de FCFA pour l'eau potable et 45,5 milliards de FCFA pour l'assainissement.

Les financements déjà mobilisés sur la période 2007-2015 s'élèvent à 153,5 milliards de FCFA dont 107,9 milliards de FCFA pour l'eau potable et 45,6 milliards de FCFA pour l'assainissement.

Les contributions des PTF, de l'ONEA, de l'Etat et des ONG représentent respectivement 90% ; 7%, 2,7% et 0,3% selon le plan de financement.

Sur la base du coût total du programme et des financements acquis, se dégage un gap de 17,4 milliards de FCFA soit environ 10,2%.

De 2007 à 2012, 133,8 milliards de FCFA ont été dépensés dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement par l'ONEA sur 174,5 milliards de FCFA mobilisés.

Le niveau de consommation global est de 76,7%.

Tableau 2 : Exécution financière globale (en milliards de FCFA)

Financements	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Budget	27,8	26,1	25,7	32,2	37,7	25	174,5
Dépenses	21,2	14	21,3	20,4	34	22,9	133,8
Taux d'exécution (%)	76,3	53,6	82,9	63,4	90,2	91,6	76,7

Sources : Rapport bilan ONEA, 2011-2012

Le cumul des financements acquis du PN-AEPA (milieu rural et urbain) s'élève à 420,6 milliards de FCFA pour un coût global révisé de 577 milliards de FCFA soit un taux de mobilisation financière de 72,9%. Le gap total de financement à rechercher est de 156,3 milliards de FCFA.



3

Les Résultats et défis du PN-AEPA

3.1. Résultats et défis milieu rural

3.1.1. AEP en milieu rural

De 2007 à 2012, le programme a permis la réalisation de 8 235 Points d'Eau

Modernes (PEM) et 309 Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) avec 1 081 bornes fontaines raccordées, au profit des populations en milieu rural. En outre, 5 834 PEM et 78 AEPS ont été réhabilités.

Tableau 3 : Réalisations d'ouvrages d'AEP en milieu rural par année

Type d'ouvrages	Besoins OMD							Total	Gap
	2007-2015	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
Nombre PEM (forages et puits modernes) communautaires	13 163	1 443	1 676	975	1 121	1 491	1 529	8 235	4928
Nombre de Bornes Fontaines	6316	130	197	268	149	120	217	1 081	5 235

Source : DGRE (INO), 2012



En 2012, le nombre total de personnes additionnelles des servies en eau potable est de 735 886 portant ainsi le nombre total de personnes desservies à 7 773 819 sur une population totale de 12 343 444 habitants en milieu rural. Le taux d'accès est passé de 52,8% en 2007 à 63% en 2012 soit une évolution de 10,2 points.

Le taux de fonctionnalité des AEPS est passé de 61,7% en 2008 à 77,9% en 2012 et celui des PEM de 81% en 2008 à 86,4% en 2012. Cette évolution traduit les efforts consentis dans la gestion et la réhabilitation des ouvrages.

Difficultés rencontrées

L'exécution du volet eau potable en milieu rural du PN-AEPA connaît des difficultés liées :

- à la faible capacité des communes à mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre de leur PCD-AEPA ;
- à l'insuffisance de ressources humaines au niveau communal pour la mise en œuvre des activités de l'AEPA;

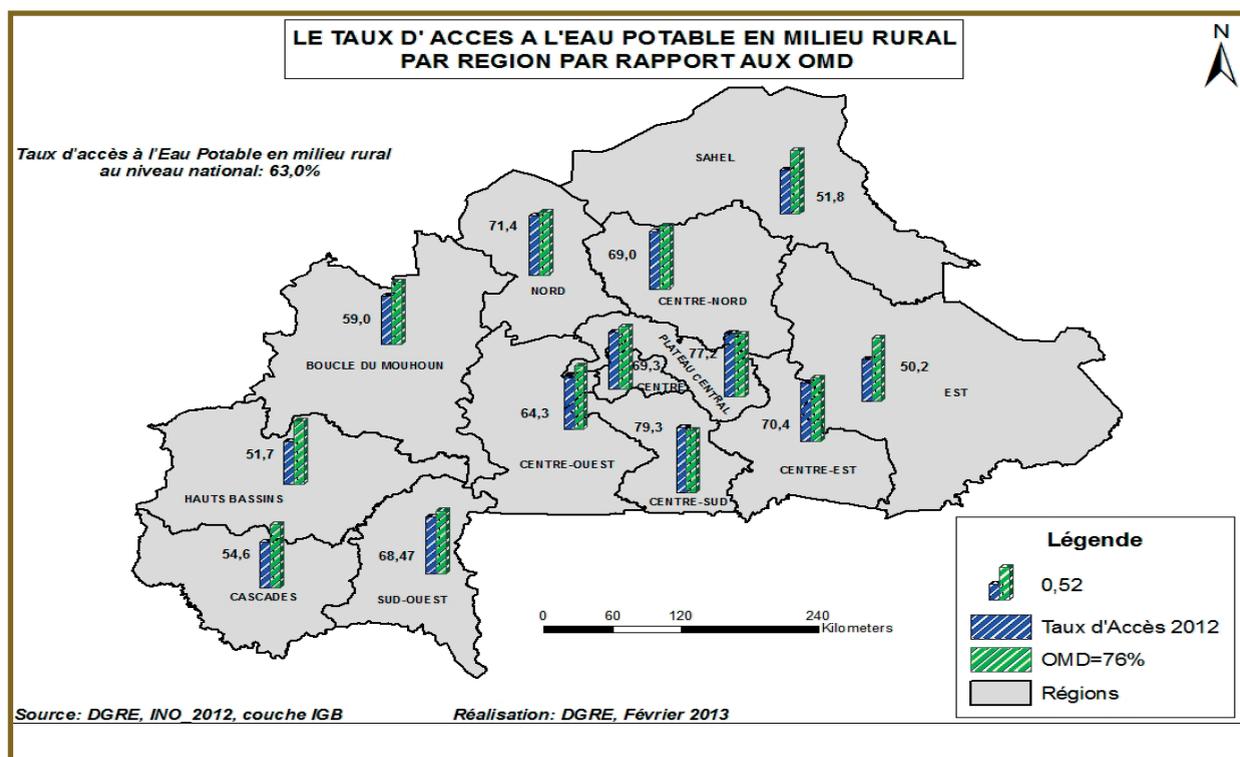


Figure 2 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible OMD



- à l'insuffisance de ressources humaines au niveau des Directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement qui ne leur permet pas d'assurer leur mission d'appui technique aux communes ;
- à la défaillance technique de certaines entreprises qui conduisent souvent au non-respect des délais contractuels, à la résiliation des marchés et à la réalisation d'ouvrages de mauvaise qualité.
- La réalisation d'une étude sur l'équité du prix de l'eau en milieu rural et semi urbain et l'élaboration d'une stratégie de partenariat public privé dans le secteur de l'AEPA en 2013;
- L'adoption de la feuille de route AMOC ;
- L'élaboration de modules de formation sur l'AMOC ;
- L'organisation d'une conférence sur le Partenariat Public Privé (PPP) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Programmations pour l'année à venir

- En termes d'ouvrages, il est prévu en 2013, la réalisation de 1 651 forages, 79 puits modernes, 70 AEPS et la réhabilitation de 1 160 forages et 125 AEPS ;

Les défis de l'AEP 2013-2015

En termes de desserte en eau potable, il est prévu de faire passer le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 66% en 2013 ; 71% en 2014 et 76% en 2015.



Pose de canalisation pour l'AEP



3.1.2. Assainissement en milieu rural

De 2007 à 2012, le programme a permis de réaliser 69 375 latrines familiales,

1 140 latrines publiques et 4 374 latrines institutionnelles.

Le nombre d'ouvrages restants à réaliser pour l'atteinte des OMD est de 325 743

pour les latrines familiales, 4 584 pour les latrines dans les lieux publics, 1 703 pour les latrines dans les écoles et 459 pour celles dans les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS).

Tableau 4 : Nouvelles réalisations d'ouvrages d'AEUE en milieu rural par année

Ouvrages d'essai	Besoins OMD 2007-2015	Réalizations							Besoins OMD 2013-2015
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cumul 2007-2012	
Ecoles	5 391	428	421	913	448	916	562	3 688	1 703
CSPS	1 145	0	76	126	89	226	169	686	459
Lieux publics	5 724	68	50	143	225	360	294	1 140	4 584
Familiaux	395 118	4 325	13 890	3 306	11 923	8 988	26 943	69 375	325 743

Source : BPO 2012-2014 ; Collecte de données assainissement 2012

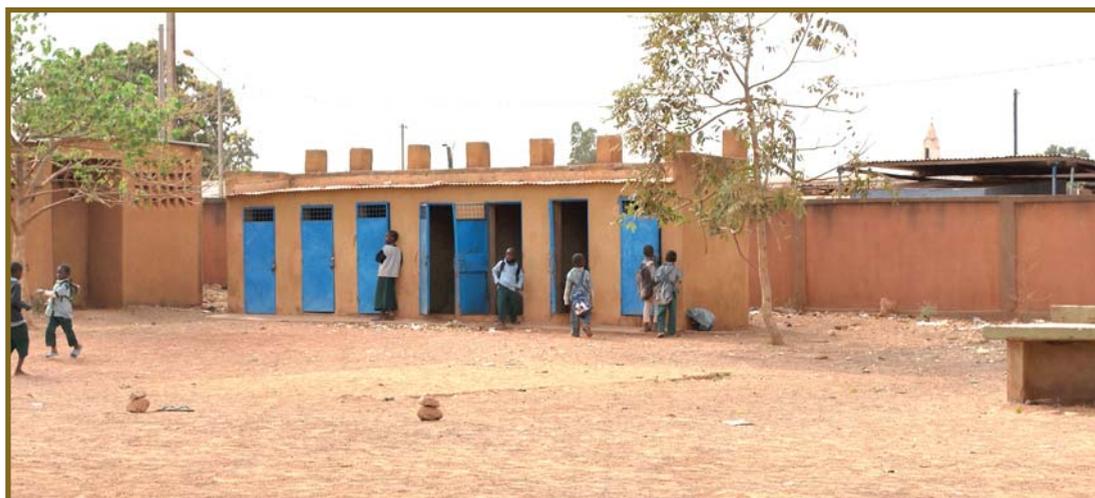


Latrine familiale

Difficultés

L'exécution du volet assainissement eaux usées et excréta en milieu rural du PN-AEPA connaît entre autres difficultés.

- La diversité des approches dans la mise en œuvre des activités d'assainissement familial notamment au niveau de la subvention (subvention des matériaux, montant de la rémunération du maçon etc..) ne favorisent pas l'engouement de la demande par les ménages
- le non-respect des normes techniques prescrites pour la réalisation des ouvrages d'assainissement par certains acteurs entraîne des problèmes de sécurité
- l'insuffisance de concertation entre les acteurs dans certaines zones d'intervention



Latrine scolaire



- l'intervention de certains acteurs sans activités d'Information, d'Education et de Communication (IEC) au préalable ne favorise pas la demande des ménages;
- la défaillance des prestataires entraîne des retards dans l'exécution des marchés.
- La finalisation de l'étude sur le transfert des ressources aux communes.

3.1.3. Cadre Unifié d'Intervention

Programmations pour l'année à venir

Afin de permettre aux populations d'avoir accès à un assainissement adéquat pour l'atteinte des OMD, il est prévu en 2013 :

Le Cadre Unifié d'Intervention (CUI) couvre de manière globale toutes les activités liées à l'eau potable et à l'assainissement qui ne sont pas des réalisations physiques. Ce sont entre autres les actions de renforcement de capacités, l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale et les activités d'information et sensibilisation. En 2012, les activités suivantes ont été menées :

- la réalisation de 65 045 latrines familiales, 367 blocs de latrines dans les écoles, 71 blocs de latrines dans les centres de santé, 25 blocs de latrines dans les lieux publics ;
- La formation des acteurs communaux et des ONG et associations de la province du Bam sur l'approche



Sensibilisation WASH United



« Assainissement Total Piloté par les Communautés » ;

- La formation des acteurs (ONG et Association, services déconcentrés en charge de l'hygiène et de l'assainissement) sur les guides de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHA) adaptés de PROGEA ;
- Le lancement officiel des projets de l'appel à proposition de l'Union Européenne et de la Facilité Eau pour la réalisation des ouvrages d'assainissement;
- La formation des agents des directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement sur le suivi contrôle des travaux de réalisation des ouvrages d'assainissement ;
- La réalisation des activités de sensibilisation sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH United), des jeux et émissions radiophoniques dans les 13 régions du Burkina Faso ;

Il faut noter qu'au 31 décembre 2012 :

- sur 356 PCD-AEPA à élaborer, 261 ont été élaborés et validés ;
- 6339 Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) ont été mises en place dont 1638 ont signé une convention

de délégation de gestion des PMH avec les communes ;

- 400 artisans réparateurs agréés dont 81 ont un contrat de suivi et d'entretien avec les communes ;
- 221 AEPS sont gérées par des opérateurs privés, des ONG et associations. En outre, les actions de renforcement de capacités se mènent permanemment en faveur des acteurs concernés par la mise en œuvre de la Réforme.

3.2. Résultats et défis en milieu urbain

3.2.1. AEP en milieu urbain

Six (6) centres ONEA supplémentaires ont été créés faisant passer à 48, le nombre total de centres.

En 2012, le nombre de personnes additionnelles desservies en eau potable en milieu urbain est de 259 349 habitants portant ainsi le nombre total de personnes desservies à 1 549 843 personnes. Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 68% en 2007 à 83% après les résultats de l'audit en 2012.

En termes d'investissement, le niveau d'avancement des activités est satisfaisant.



Le tableau ci-après présente les besoins ciblés, les différentes évolutions et le gap à rattraper d'ici à 2015.

Tableau 5 : Nouvelles réalisations d'ouvrages d'AEP en milieu urbain par année

Ouvrages	Besoin	Réalizations							Gap
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total	
Longueur du réseau (Km)	3 227	657	475	333	362	399	644	2 871	356
Branchements Privés (Nbre)	172 096	37 374	12 076	17 307	18 825	31 719	28 626	145 927	26 169
Capacité de stockage (m3)	28 000	13 000	2 000	150	4 150	300	8 500	28 100	0
Capacité de production (m3/j)	64 863	940	7 332	820	1 799	32 544	3 296	46 348	18 243
Bornes Fontaines (Nbre)	2 631	425	139	120	156	273	296	1 409	1 222

Source : Rapports bilan annuel 2007- 2012 du PN-AEPA

Au regard des progressions annuelles, les besoins peuvent être comblés d'ici à 2015 à l'exception de celui des bornes fontaines si l'on considère la moyenne annuelle de réalisation de nouvelles infrastructures qui est d'environ 235 bornes fontaines.



Difficultés rencontrées

L'exécution du volet eau potable en milieu urbain du PN-AEPA connaît entre autres les difficultés suivantes :

- la défaillance de certaines entreprises qui entraîne des retards dans l'exécution des travaux ;
- les difficultés d'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à l'importation des marchés hors taxes hors douane pour les entreprises étrangères. La conséquence de cette situation est le blocage en douane des fournitures et équipements importés ;
- la livraison tardive du matériel de raccordement du réseau dans le cadre des extensions sur fonds propres ONEA.

Perspectives

L'ONEA compte créer 8 nouveaux centres et relever plusieurs défis entre 2013 et 2015 au nombre desquels :

La desserte en eau potable : il est prévu de faire passer le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain à 86% en 2013 ; 88% en 2014 et 89% en 2015 ;

- L'achèvement du projet sectoriel eau en milieu urbain et du programme Eau et Assainissement dans la région du Sud ouest.

3.2.2. Assainissement en milieu urbain

Le taux d'accès à l'assainissement est passé de 15% en 2007 à 27% en 2012 soit 163 060 personnes ayant accès à un assainissement adéquat .



Regard d'égout



Le tableau ci-après présente les réalisations d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain.

Tableau 6 : Nouvelles réalisations d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain par année

Ouvrages	Besoin	Réalizations							Gap
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total	
Longueur du réseau collectif (km)	93	0	0	14	21	2	23	60	33
Raccordements au réseau collectif (Nbre)	2 688	0	229	126	415	3	154	927	1 761
Stations d'épuration (Nbre)	1	0	1	0	0	0	0	1	0
Latrines familiales (Nbre)	222 000	48 902	7 777	8 664	3 458	10 218	16 306	95 325	126 675
Latrines publiques (Nbre)	900	0	159	178	173	231	255	999	0

Source : Rapport bilan annuel 2007- 2012 du PN-AEPA

Sur un besoin de 222 000 latrines familiales, 95 325 ont été réalisées. Pour combler l'écart de 126 675 latrines, l'ONEA a décidé de réorienter sa stratégie de développement de la demande sur les réhabilitations de latrines traditionnelles afin de booster le rythme d'exécution des latrines familiales.



Difficultés rencontrées

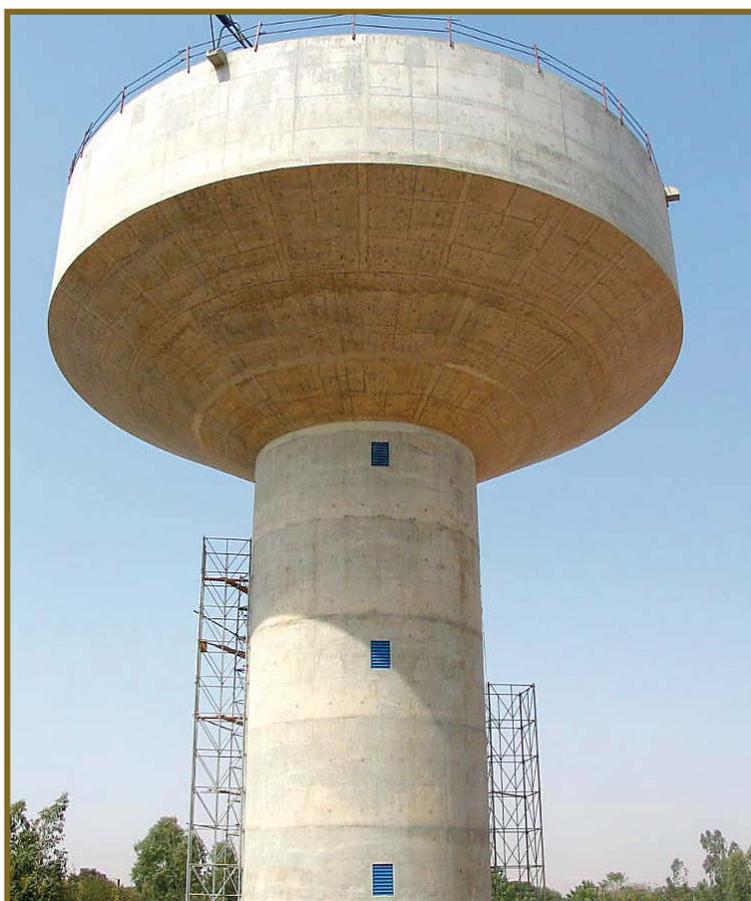
La faiblesse des actions en matière d'hygiène et d'assainissement ne favorise pas l'évolution du taux d'accès à l'assainissement.

Programmations pour l'année à venir

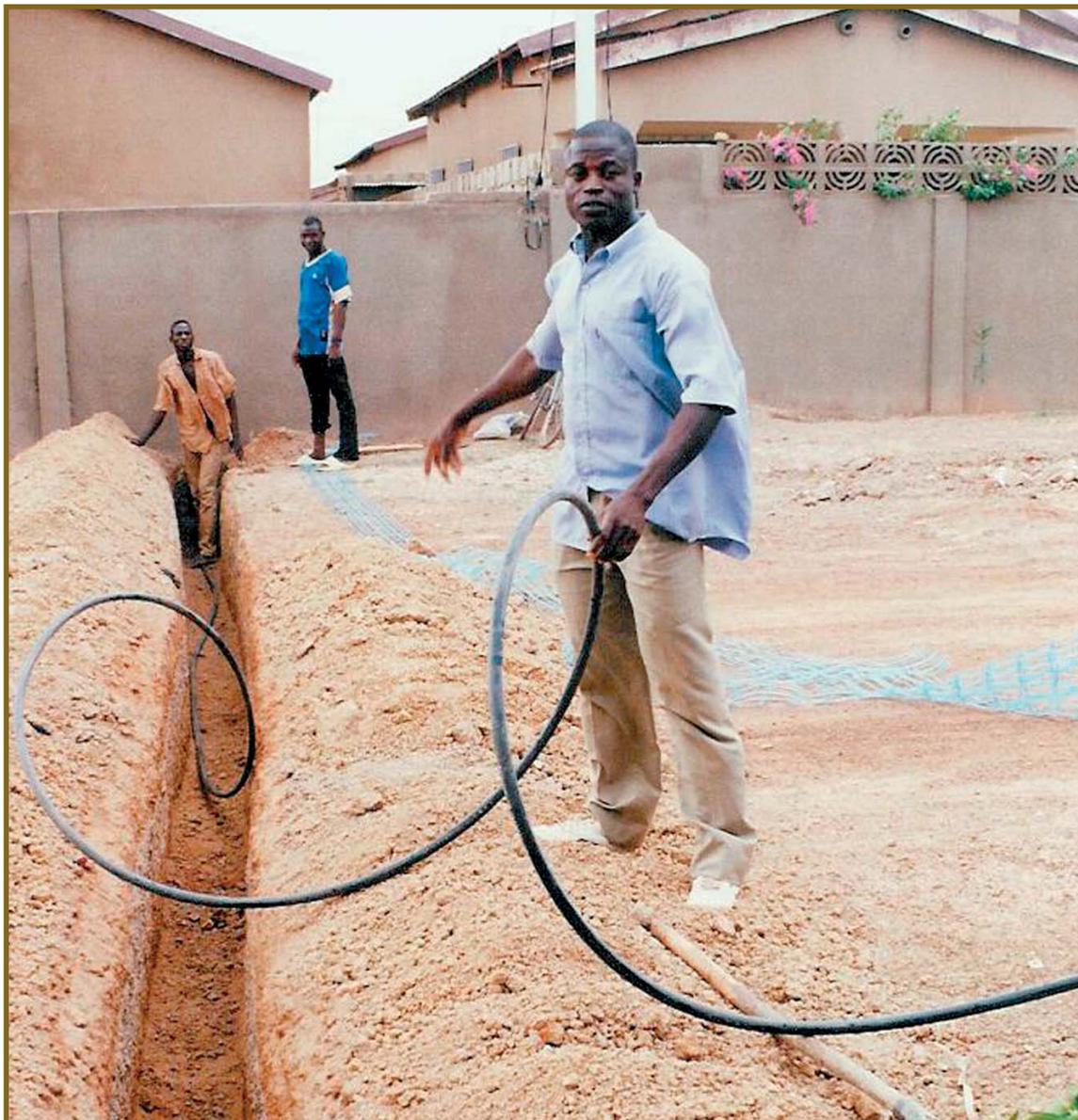
- A partir de 2013, l'ONEA compte s'engager dans le transfert des ressources aux communes.

Cela peut être un atout pour booster le taux d'accès à l'assainissement ;

- Un projet de renforcement des capacités de 49 centres ONEA en vue de booster le taux d'accès à l'assainissement dans le périmètre ONEA.



La revue à mi-parcours du PN-AEPA prévue en 2013 permettra de proposer des ajustements et des orientations stratégiques dans la mise en œuvre du programme.





4

Valorisation des PCD-AEPA par les communes : initiatives et perspectives

4.1. Définition et contexte d'élaboration du PCD-AEPA

Le Plan Communal de Développement sectoriel Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA) est défini comme un outil de planification stratégique et de plaidoyer à l'usage des communes dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Il permet aux communes de faire un diagnostic de la situation d'accès sur leur territoire, de planifier et de prioriser de façon participative les actions à mener pour atteindre les OMD. Il vise à remplacer progressivement l'approche basée sur la demande au cas par cas, par un plan d'actions prioritaires et un programme d'investissement.

Les communes, de par les textes de la décentralisation, sont investies de larges pouvoirs dans la gestion et le développement

des services d'AEPA : réalisation, gestion et exploitation des infrastructures devenant ainsi Maîtres d'Ouvrage. Elles doivent être accompagnées dans leurs nouveaux rôles à travers l'appui à l'élaboration des PCD-AEPA.

Le PCD-AEPA s'insère dans le cadre unifié d'intervention du PN-AEPA. Depuis l'adoption du guide méthodologique d'élaboration des PCD-AEPA par le Comité National de Pilotage du PN-AEPA en 2008 et de sa relecture en 2012, plusieurs partenaires se sont engagés dans l'accompagnement du gouvernement pour doter les communes de cet outil.

Au 31 décembre 2012, sur 356 PCD-AEPA à élaborer, 261 ont été élaborés et validés dont 144 adoptés par les communes. Cependant, leur mise en œuvre reste une problématique pour les communes compte tenu du fait qu'elles n'ont pas



non seulement les capacités techniques et financières mais aussi, leurs capacités de mobilisation de ressources financières, humaines et matérielles demandent à être renforcées.

4.2. Quelques initiatives dans la valorisation des PCD-AEPA

4.2.1. Milieu rural

Efforts dans la mise en œuvre du PCD-AEPA de la commune de Méguet

Méguet, est une commune rurale située à environ 110 km de la capitale, Ouagadougou et à environ 90 km du chef-lieu de la région du plateau Central, Ziniaré. Elle s'est dotée d'un plan communal de Développement

sectoriel Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA) d'un coût total de deux milliards cinq cent quatre-vingt-onze millions (2 591 000 000) FCFA élaboré et validé en 2009. La part contributive attendue de la commune était de 2%. Une ligne ayant été provisionnée pour l'AEPA dans le budget communal, la commune a pu exécuter sa part de contribution dans la mise en œuvre du PCD.

La mise en œuvre de cet outil de planification a permis de mobiliser entre 2010 et 2012 et d'investir environ un milliard deux cent quinze millions (1 215 000 000) FCFA dans des activités relatives à l'AEPA dont la réalisation de 34 forages neufs, 01 AEPS, 49 latrines familiales et 23 latrines institutionnelles dont 07 réalisées pour



Commune de Méguet – Déserte au niveau d'une borne fontaine



l'année 2012. Pour la même année, cette commune a réalisé 100% des ouvrages hydrauliques planifiés soit 5 forages sur 5 planifiés. En termes de réhabilitations, il y a eu 32 forages entre 2010 et 2012.

Ces résultats obtenus sont le fruit de nombreuses initiatives et actions entreprises par les autorités communales. En effet :

- en vue de la mise en œuvre des activités de son PCD-AEPA, la commune bénéficie de l'appui de certains partenaires tels que l'UNICEF, la JICA, la SNV, l'Association Chant de Femmes (ACF), l'Association Solidarité Développement Communautaire (ASDC). A cela s'ajoute le jumelage avec Seclin, Harns et Douchy, trois villes Françaises. Le jumelage le plus actif dans le secteur de l'AEPA est celui qui lie la ville de Harns au village de Kabouda.
- Les activités de mise en œuvre de la réforme du système de gestion des ouvrages hydrauliques figurent en bonne place dans le programme d'activité de la commune en vue de consolider les acquis engrangés dans la réalisation et la réhabilitation des ouvrages.

La commune bénéficie de l'appui du PROGEA pour la mise en œuvre de la réforme.

La stratégie adoptée par le conseil municipal à travers le Maire pour la mobilisation des ressources a consisté à présenter le PCD-AEPA aux partenaires potentiels lors des rencontres. Le Maire a même effectué un voyage en France pour un plaidoyer en faveur du PCD-AEPA. C'est d'ailleurs au cours de ce voyage qu'il a pu établir le jumelage entre Harns et Kabouda.

4.2.2. Milieu urbain

Stratégie de valorisation du PCD-AEPA de la commune de HOUNDE

La Commune urbaine de Houndé, chef-lieu de la province du Tuy, est située à 105 km de Bobo-Dioulasso, dans la région des Hauts Bassins. Elle dispose d'un PCD-AEPA adopté en janvier 2010 dont l'élaboration a été financée par la Coopération allemande. Le coût total de ce PCD-AEPA est d'environ 1 934 millions de Francs CFA.

Selon le Maire de la commune BOUE Yazon «*Le domaine de l'AEPA est une priorité pour la commune et c'est une question de détermination* ». Un service technique communal de l'eau et de l'assainissement a même été mis en place en 2009 et est fonctionnel depuis lors.

Avec l'appui technique du PEA/GIZ, de l'ONEA et de l'ONG Eau vive, la commune a développé des initiatives pour mobiliser les financements.

En effet, plus de deux cents exemplaires et supports CD du PCD-AEPA ont été



reproduits et ventilés aux partenaires techniques et financiers lors des rencontres nationales et internationales. En 2010, une équipe communale accompagnée du PEA/GIZ et de l'ADAE a effectué un voyage en France pour rencontrer plusieurs partenaires de la coopération décentralisée française (pS-Eau, Ville de Saint-Fons, SEDIF, fondation Veolia, etc.) au cours duquel le PCD-AEPA a été présenté. Ce voyage s'est soldé par la formalisation d'un partenariat avec la ville de Saint-Fons.

Cette stratégie a permis de mobiliser ces partenaires financiers autour du « projet 7 villages » pour l'AEPA ayant pour objectif la réalisation de 8 nouveaux forages équipés de PMH, la réhabilitation de 12 PMH et l'équipement de deux écoles en latrines, en plus de la mise en œuvre de la Réforme et la mise en place d'un système de maintenance des latrines scolaires. Son budget s'élevait à environ 130 millions de FCFA, financé essentiellement par les partenaires financiers suivants : la commune de Saint-Fons, le Fonds de Solidarité pour le Développement (FSD) du Grand Lyon, la Fondation Veolia, la région Rhône-Alpes et le PEA/GIZ. A cette contribution, il faut ajouter celle de la commune qui s'élève à 13 millions de FCFA ainsi que l'accompagnement technique indispensable de l'ADAE qui a facilité le partenariat avec la fondation Veolia, le FSD et la région Rhône-Alpes. En outre, des partenaires tels que l'UE, l'ONG Medicus Mundi ou le Syndicat des Eaux d'Iles de France (SEDIF) interviennent dans la mise en œuvre du PCD-AEPA.

En terme de réalisation d'ouvrages d'AEP, on peut retenir: (i) un château d'eau de 300 m³ en construction, (ii) 35 km de conduites à poser, 8 bornes fontaines en cours de réalisation, 15 forages neufs et 19 réhabilitations de forages.

En matière d'assainissement, (i) 180 blocs de latrines institutionnelles et 1970 latrines familiales sont en cours de réalisation, (ii) des hygiénistes et des maçons recrutés et formés, (iii) deux tractoristes recrutés par la commune pour les vidanges des latrines et le transport des déchets urbains.

En septembre 2013, la commune envisage faire le bilan de la mise en œuvre de son PCD AEPA en vue d'entreprendre de nouvelles initiatives pour la mobilisation de fonds. L'Agence de l'eau Méditerranée et Corse, le SEDIF et la ville de Troie sont des partenaires potentiels. Le bilan de la mise en œuvre du PCD fait ressortir que 80% des financements sont mobilisés.



Approvisionnement au niveau d'un forage



Le cas particulier de la commune de DORI,

La commune urbaine de Dori, chef lieu de la province du Séno et de la région du Sahel, est située à environ 265 km de Ouagadougou. Elle dispose d'un PCD

PCD spécifique AEPA ne l'a pas empêché de réaliser des avancées notables : 115 forages réalisés, 28 forages réhabilités, la réalisation de trois AEPS à partir desquels 20 villages rattachés de la commune sont raccordés au réseau d'AEP de l'ONEA. 88 bacs à laver, 810 latrines familiales et 33 latrines publiques



Station de traitement des boues de vidange de la commune de Dori

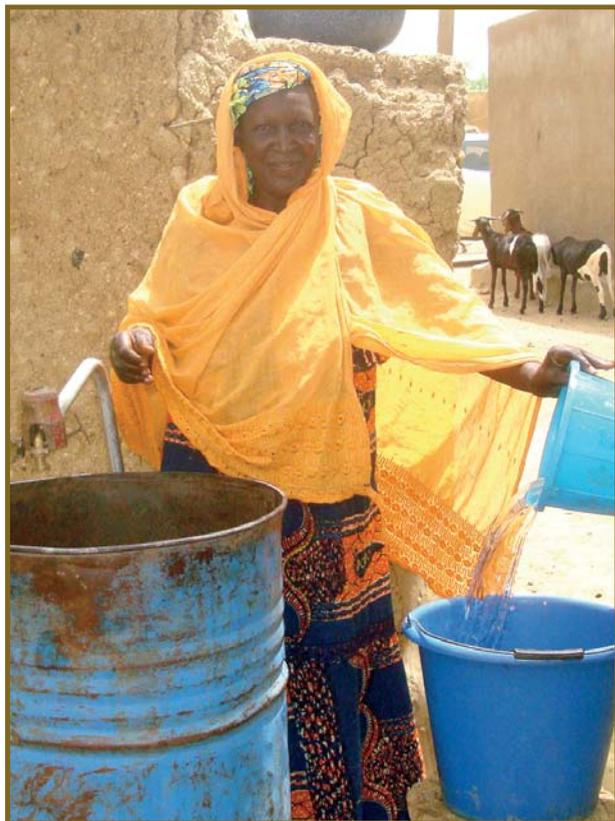
global 2009-2013 d'un coût total de 3 360 960 000FCFA dont 535 500 000FCFA concernent les activités d'AEPA. Elle dispose également d'un Plan Stratégique d'Assainissement des eaux usées et excréta (PSA) validé et adopté en conseil municipal en 2012. Le fait que Dori ne dispose pas de

réalisés, des actions de sensibilisation et de formation et la réalisation d'une station de traitement des boues de vidange.

La stratégie de mise en œuvre des activités d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA) dans la commune



est caractérisée par: (i) la formulation de projets d'AEPA à partir des données du PN-AEPA et des objectifs de la commune, (ii)



Branchement obtenu grâce au fonds rotatif

le ciblage et la mobilisation des différents partenaires autour de ces différents projets, (iii) la mise en place d'un service technique eau –assainissement de 5 personnes pour une meilleure gestion des questions d'AEPA, (iv) l'intermédiation sociale pour l'appropriation des projets par les bénéficiaires.

Des initiatives marquantes ont été développées, notamment la mise en place d'un fonds rotatif Eau-Assainissement d'un montant de 20 millions de FCFA qui facilite l'accès des plus pauvres à l'assainissement et à l'eau-potable depuis 2010. Le principe du fonds est le préfinancement de la contrepartie des bénéficiaires et la prise en charge de 15% des ménages indigents. A l'évaluation en 2012, un taux de remboursement de 72% a été observé.

Des financements sont également mobilisés auprès de la coopération japonaise, des villes de Milan et de Bolzano en Italie, d'Annecy-le-Vieux en France et des ONG (Water-Aid et Water-Right).

La commune de Dori rencontre des difficultés avec le coût de la main-d'œuvre qui flambe à cause de l'exploitation des mines et la faible capacité contributive des ménages. Pour y faire face, elle entend former 40 maçons supplémentaires pour élargir l'offre de service. Par ailleurs, elle compte également réaliser un PCD-AEPA avec l'appui de Water-Aid. La commune envisage de mettre l'accent sur les activités d'assainissement en vue de booster le taux d'accès.



ADRESSES

Pour plus d'informations sur le PN-AEPA, consulter les sites www.eauburkina.org, ou www.oneabf.com.



DGRE

Direction Générale des Ressources en Eau
Ouaga 2000 / Face à la Salle des Banquets
Ouagadougou, Burkina Faso
03 BP 7025 Ouagadougou 03
BURKINA FASO
Tél. : +226 50 37 48 71-77
Fax: +226 50 37 48 65
Email: dgre.dg@gmail.com

DGAUE

Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
Koulouba / Building Lamizana
Ouagadougou, Burkina Faso
03 BP 7025 Ouagadougou 03
BURKINA FASO
Tél. : +226 50 32 61 11
Fax: +226 50 32 45 24
Email : dgaeue.dgaeue@yahoo.fr



ONEA

Office National de l'Eau et de l'Assainissement
Siège social : Avenue de l'ONEA, porte n°220 - Secteur 17 (Pissy)
Ouagadougou, Burkina Faso
01 BP 170 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél. : +226 50 43 19 00-08
Fax: +226 50 43 19 11
Email : oneadg@fasonet.bf



Questionnaire Rapport grand public 2012

Merci de prendre quelques instants pour répondre à ce questionnaire et le renvoyer à l'adresse dgre.dg@gmail.com ou au secrétariat de la DGRE sise à Ouaga 2000 afin d'améliorer la prochaine édition. Il est téléchargeable sur le site www.eaiburkina.org

1. Quelle appréciation faites-vous de ce rapport?

Satisfaisant Peu satisfaisant non satisfaisant

2. Le contenu du rapport grand public 2012 vous permet-il de comprendre globalement la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau-potable et d'Assainissement et ses avancées?

Oui Non

3. Quelles autres informations auriez-vous souhaité voir apparaître dans ce rapport?

.....
.....
.....

Le thème abordé « valorisation des PCD-AEPA : Initiatives et perspectives » est-il pertinent?

Oui Non

4. Quel thème souhaiteriez-vous voir aborder pour l'année prochaine?

.....
.....

Par quel canal avez-vous eu accès à ce rapport ?

Internet Courrier Autre (à préciser)
Presse Un collègue\Ami Bibliothèque

Pour toutes éventuelles imperfections/limites décelées dans le présent rapport, merci de nous faire part de toutes suggestions et recommandations pour les éditions à venir.



Ont rédigé ce rapport

Nom et Prénom (s)	Structure
BADOLO/IVO Mariam	: DGRE
Bayala Julien	: DGRE
BAZIE Jean	: DGRE
DAMIBA Hortense	: ONEA
Daniel LOMPO	: DGRE
OUEDRAOGO Diane	: DGAEUE
OUEDRAOGO Ousmane	: DGRE
SAVADOGO/KANZIE Céline Bénédicte Yidja	: DGRE
TAPSOBA Sandrine	: PEA/GIZ
YAMEOGO Julie Biba	: DGRE
YAMEOGO Ténin Valérie Sonia	: DGAEUE
ZERBO Régine	: DGRE
ZOUNDI Kansindoaglba Noël	: DGRE

Comité de relecture

Nom et Prénom (s)	Structure
Jean Mathieu BINGBOURE	: DGRE
Dénis Marie SONDO	: DGAEUE
Harouna OUIBIGA	: ONEA
Alassoun SORI	: DGRE
Joséphine OUEDRAOGO	: DGAEUE
Toro BORO	: DGRE
Jean Marie KONATE	: DEP/MEAHA
Hamado OUEDRAOGO	: ONEA

